

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

TOBAM Anti-Benchmark US Equity Fund

un compartiment de Most Diversified Portfolio SICAV Initiateur du Produit : TOBAM LEI : 969500QH54F8VCVPRW15.

Class B EUR Accumulation ISIN: LU1067856945

Site web: www.tobam.fr. Veuillez appeler le: +33 1 85 08 85 15 pour plus d'informations.

TOBAM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Most Diversified Portfolio SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF).

Date de production du document d'informations clés : 11.06.2024

Attention : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit?

Ce Produit est un compartiment de Most Diversified Portfolio SICAV, un fonds à compartiments multiples à capital variable, constitué sous la forme d'une société d'investissement à responsabilité limitée et à capital variable (une « SICAV ») de droit luxembourgeois.

Durée

La durée de vie de ce Produit n'est pas limitée.

Objectifs

L'objectif d'investissement principal du Produit est d'être exposé aux marchés d'actions américains, en appliquant systématiquement le processus d'investissement développé par la Société de gestion pour surperformer l'indice de référence en minimisant la concentration des facteurs de risque via un portefeuille diversifié au maximum.

Le Produit est géré en fonction de l'indice Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return. Le Produit n'utilise pas de stratégie de gestion basée sur un indice, il est géré activement. Par conséquent, sa performance peut différer sensiblement de l'indice de référence, qui est utilisé pour définir l'univers d'investissement et déterminer le profil de risque global du Produit.La majorité des titres de participation du Produit seront des composants de l'indice de référence. Les pondérations des positions du portefeuille du Produit peuvent différer sensiblement de leur pondération équivalente dans l'indice. Les variations de la valeur nette des actifs peuvent être comparées à l'indice Bloomberg United States Large & Mid Cap Net Return. Dans des conditions de marché normales, au moins 90 % des actifs du Produit sont exposés à des actions de sociétés cotées sur les bourses américaines, y compris les marchés d'actions américains de petite, moyenne et grande capitalisation. À des fins de diversification, le Produit peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs dans des Real Estate Investment Trusts (REIT).

Les actions dans lesquelles le Produit investit sont sélectionnées sur la base de modèles quantitatifs et systématiques développés par la société de gestion, qui lui permettent d'optimiser le niveau de diversification proposé par rapport à l'indice de référence. Le Produit qui en résulte, combiné à d'autres investissements « long only », devrait améliorer les résultats de l'allocation d'actifs en optimisant, entre autres, le ratio de Sharpe et en réduisant la volatilité. L'objectif des modèles de gestion utilisés est d'accroître la diversification par

rapport à l'indice de référence. La répartition sectorielle peut être prise en compte pour limiter la concentration dans un secteur particulier.

Le Produit peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des instruments financiers à terme (tels que des contrats à terme standardisés) afin d'effectuer des ajustements occasionnels pour permettre les souscriptions et les rachats. Le Produit peut également construire ou renforcer son exposition en investissant dans des contrats de gré à gré afin d'optimiser la gestion des risques et de réduire les coûts de négociation.

Le Produit est classé Article 8 en vertu du règlement (UE) 2019/2088. La stratégie d'investissement n'a pas d'objectif d'investissement durable mais promeut des caractéristiques

environnementales et sociales et comporte une part minimum de 40 % d'investissements durables.

Le Produit réinvestit ses revenus. Investisseurs de détail visés

Les investisseurs cibles sont tous les investisseurs. L'horizon d'investissement minimum recommandé est de plus de 5 ans.
Il est aussi fortement conseillé aux investisseurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas être exposés uniquement aux risques de ce Produit.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

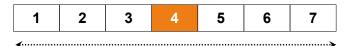
Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques réglementaires, ainsi que toutes les autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la Société de

gestion, TOBAM, 24-26, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France et sur le site web www.tobam.fr.
Les derniers cours publiés, les informations concernant la valeur nette des actifs, les calculs des scénarios de performance mensuelle et les performances passées du Produit sont disponibles sur le site web www.tobam.fr.

La date de règlement est de 1 jour, conformément au calendrier officiel de NYSE Euronext, suivant le Jour d'évaluation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



rémunération inférieure

rémunération supérieure



L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans).

Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez à un stade précoce et vous pourriez récupérer moins.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le Produit perde de l'argent en raison des mouvements sur les marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures se situent à un niveau moyen et des conditions de marché défavorables pourraient affecter la capacité du distributeur à vous payer.

En outre, vous serez exposé aux risques suivants (non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risques associés à la gestion discrétionnaire : La Société de gestion a mis en œuvre les stratégies d'investissement décrites ci-dessus pour créer un Produit bien diversifié. Il ne peut donc pas être exclu que la Société de gestion ne choisisse pas les actifs les plus reptables

Risque de change: Le Produit investit sur les marchés étrangers. Il peut être affecté par des variations des taux de change qui peuvent entraîner une baisse ou une augmentation de la valeur de votre investissement.

Risque de contrepartie : Le Produit peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle certaines transactions ont été effectuées, entraînant une baisse de la valeur nette des actifs du Produit.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit est soumis aux aléas de marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentes représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou l'indicateur de référence qui convient le mieux au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 FUR

| La période de | détention recommandée est de 5 ans. | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) | | | |
|---------------|--|---------------------------|---|--|--|--|
| Scénarios | · | | | | | |
| Minimum | n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | | | | |
| tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 1 010 EUR | 1 090 EUR | | | |
| | Rendement annuel moyen | -89,9 % | -35,8 % | | | |
| défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 800 EUR | 8 300 EUR | | | |
| | Rendement annuel moyen | -22,0 % | -3,7 % | | | |
| intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 080 EUR | 13 240 EUR | | | |
| | Rendement annuel moyen | 0,8 % | 5,8 % | | | |
| favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 13 790 EUR | 15 180 EUR | | | |
| | Rendement annuel moyen | 37,9 % | 8,7 % | | | |

Ce tableau présente les sommes que vous pourriez récupérer sur la période de détention recommandée de 5 ans, selon les différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Scénario défavorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 12/2021 et 12/2023. Scénario intermédiaire : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 07/2014 et 07/2019. Scénario favorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre 08/2017 et 08/2022.

Que se passe-t-il si Tobam n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La capacité du Produit à effectuer les versements ne serait pas affectée par l'insolvabilité de l'initiateur. Vous pouvez toutefois subir une perte financière si le Dépositaire manque à ses obligations. Ce risque de défaut est limité, car le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit. Il n'existe pas de système de compensation ou de garantie pouvant compenser tout ou partie de ces pertes potentielles.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) |
|---------------------------------|---------------------------|---|
| Coûts totaux | 637 EUR | 2 259 EUR |
| Incidence des coûts annuels* | 6,4 % | 3,4 % par an |

^(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,16 % avant déduction des coûts et de 5,77 % après cette déduction.

Composition des coûts

Investissement 10 000 EUR et incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an

| | The state of the s | | | | | |
|---|--|---------|--|--|--|--|
| Coûts ponctuels | Si vous sortez après 1 an | | | | | |
| Coûts d'entrée | Sont inclus, au maximum, les coûts de distribution de 3,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal qui pourra vous être réclamé. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels. | | | | | |
| Coûts de sortie | 1,00 % L'impact des coûts de sortie de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous paierez et vous pourriez payer moins. | 100 EUR | | | | |
| Coûts récurrents (prélevés chaque année) | | | | | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation | 2,25 % de la valeur de votre investissement par an. Voici l'impact des coûts que nous assumons chaque année pour gérer ce Produit. | 225 EUR | | | | |
| Coûts de transactions de portefeuille | 0,12 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 12 EUR | | | | |
| Coûts accessoires | | | | | | |
| Commissions de performance | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit. | 0 EUR | | | | |

Ce tableau indique l'impact des différents coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir une fois la période de détention recommandée écoulée, et un descriptif des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à plus long terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins cinq ans. Les demandes de rachat de parts peuvent être effectuées n'importe quel jour qui est un Jour d'évaluation pour le Produit concerné. La date de règlement est de 1 jour, conformément au calendrier officiel de NYSE Euronext, suivant le Jour d'évaluation.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous choisissez d'investir dans le Produit et que vous avez par la suite une réclamation concernant le Produit, l'initiateur ou la personne qui conseille ou vend le Produit, vous devez d'abord contacter TOBAM

- par e-mail à l'adresse compliance@tobam.fr
- ou par courrier à TOBAM, Compliance Officer, 24-26, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris, France.

Pour plus d'informations sur les réclamations, veuillez consulter notre site web https://www.tobam.fr/wp-content/uploads/2022/09/Complaints-Policy-website.pdf.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez les scénarios de performances précédents mis à jour tous les mois sur https://www.tobam.fr.
Les données de performances passées concernant ce Produit sont présentées pour 9 ans. Pour plus d'informations, rendez-vous sur https://www.tobam.fr.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les primes sont calculées, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des primes sont disponibles sur https://www.tobam.fr/legal-information/. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande.

Le présent document d'informations est mis à jour chaque année.